



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 18 juillet 2022

Feux de forêts : restons vigilants

Plusieurs départs de feu ont eu lieu ce week-end dans le département à proximité de Poligny, aux Planches-en-Montagne et Foncine-le-Haut. Nous devons redoubler de vigilance en cette période de forte chaleur et de sécheresse.

9 feux sur 10 sont causés par l'homme. L'activité humaine est la principale cause de déclenchement des incendies : chantiers de BTP, activités agricoles notamment lors des moissons ou des écobuages mal maîtrisés, distribution d'électricité. Ces feux dus à des imprudences ou à des comportements dangereux. Ils peuvent être évités.

Le préfet du Jura a pris un arrêté le 01 juillet 2022 interdisant l'emploi du feu dans le département du Jura :

https://www.jura.gouv.fr/content/download/24786/172784/file/AP2022-CF_emploi_du_feu_juin2022%20-%20juillet-VF.pdf?fbclid=IwAR3Bsue68Pa77CyDahThWalTUIWaOyJHyt7rSc6yhVOwSLOEuq8kR7yryAA

Ces dispositions donnent lieu à une activité de contrôle et le cas échéant de verbalisation.

Il est important de rappeler quelques recommandations :

- Vous êtes fumeur ? **Jetez vos mégots dans des cendriers**. Si vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant concernant les cendres incandescentes qui peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.
- Vous organisez un barbecue ? **Faites-le chez-vous ou dans un espace dédié, sur une terrasse, jamais en pleine nature et loin des broussailles qui peuvent flamber.**
- Vous coupez de la végétation dans votre jardin ? **Mettez vos déchets verts à la déchetterie au lieu de les brûler chez vous.**
- Vous aimez les feux d'artifice ? **Laissez les professionnels les organiser pour le plaisir de tous.**

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

- Vous bricolez en plein air ? **Pensez à débroussailler votre jardin. Travaillez loin des espaces sensibles afin de les protéger des étincelles et prévoyez un extincteur pour éteindre le feu immédiatement**
- Vous stockez du bois ou du gaz en extérieur ? **Éloignez-les des murs de votre maison et si possible mettez-les dans un abri**

Face aux risques de feu actuel, chacun doit adopter les bons gestes et être vigilant.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114



Direction des services du cabinet

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX